

République Française  
Département des Côtes d'Armor  
Commune de LANLOUP

**Séance du 22/05/2018**

Nombre de conseillers : 11 ; en exercice : 11 ; présents : 10.

L'an deux mil dix-huit, le vingt-deux mai à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Yannick LE BARS, Maire.

Date de convocation : 15/05/2018

Présents : Yannick LE BARS, Inès GONSE, Michelle MENGUY, Jacques THORAVALL, Philippe MENGUY, Gwénola BINELLI, François REBOURS, Sandrine LE GUEVEL, Marie José LIBOUBAN, Guérolé LAVAL.

Absente : Catherine GUYOMARD (procuration à Michelle MENGUY).

M. le Maire présente à l'assemblée le compte rendu de la dernière séance du conseil municipal.

**Objet : étude de marché pour évaluer le potentiel commercial alimentaire et/ou restauration proposée par la Chambre de Commerce et d'Industrie**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la réalisation d'une étude de marché par la Chambre de Commerce et d'Industrie pour évaluer le potentiel de consommation disponible en alimentaire et/ou restauration sur la commune de Lanloup pour un montant total toutes options de 2 750,00 € HT.

**Objet : projet de modification du Plan Local d'Urbanisme afin de protéger les derniers commerces**

Durant la phase d'élaboration du plan Local d'Urbanisme intercommunal de Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération, les documents d'urbanisme, communaux continuent de s'appliquer et peuvent faire l'objet d'évolution.

Monsieur le Maire propose de solliciter une modification du PLU de Lanloup qui vise à protéger les derniers commerces.

Le conseil municipal décide de surseoir à statuer sur ce point dans l'attente de précisions.

**Objet : restauration du retable de la chapelle du Rosaire de l'église**

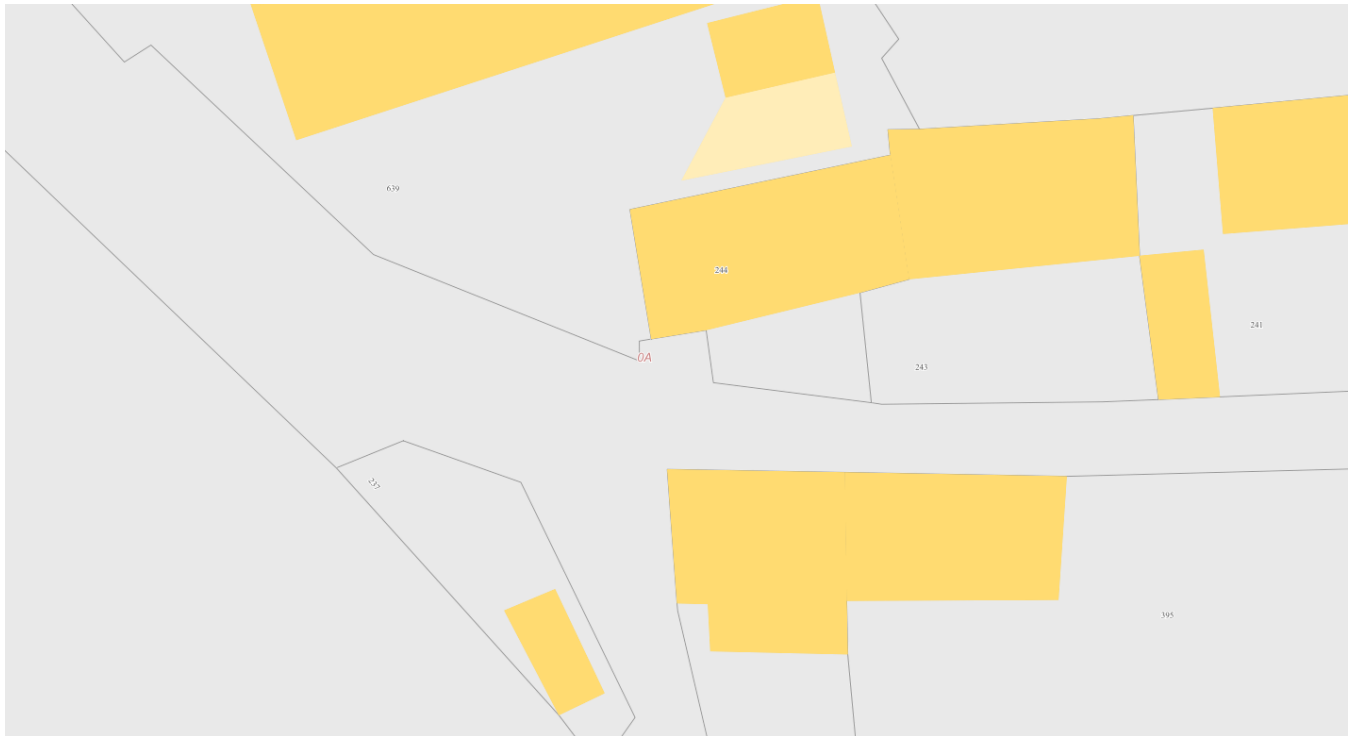
M. le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de restaurer le retable de la chapelle du Rosaire de l'église.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver la réalisation de ces travaux
- de solliciter des subventions pour ces travaux à l'État (DRAC), la Région et au Département
- d'autoriser le Maire à commander les travaux à l'atelier Coréum de Bieuzy-les-Eaux pour un montant total de 40 057,00 € HT après accord de subventions.

**Objet : régularisation d'un empiètement sur le domaine public 3 rue Saint Roch**

Dans le cadre de la vente de la maison sise LANLOUP, 3 rue Saint Roch appartenant aux consorts THOMAS et cadastré section A numéro 244, Il apparait que ledit immeuble est clos, dans les faits, sur une partie du domaine public.



Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver que cet empiètement sur le domaine public fera l'objet d'une rectification matérielle après visite d'un géomètre-expert
- d'approuver que cette rectification aura lieu à l'euro symbolique en précisant que les vendeurs s'engagent à prendre en charge les frais de géomètre et les frais d'acte
- d'autoriser le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

**Objet : acquisition d'un lave-vaisselle pour la salle des fêtes - décision modificative du budget communal**

M. le Maire indique à l'assemblée que le lave-vaisselle de la salle des fêtes a été remplacé pour un montant de 1 616,00 € HT soit 1 939,20 € TTC.

Suite à cet achat, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la décision modificative suivante :

| Diminution de crédits |        |            | Augmentation de crédits |        |            |
|-----------------------|--------|------------|-------------------------|--------|------------|
| Opération             | Compte | Montant    | Opération               | Compte | Montant    |
| 12                    | 2135   | 2 000,00 € | 24                      | 2158   | 2 000,00 € |

### **Questions et informations diverses**

- salle des fêtes : avis favorable pour mise à disposition gratuite possible pour GP3A pour l'organisation de réunions ; mise à disposition pour Juliane FUCHS pour des cours de dessin début juillet
- un groupe d'élus va étudier la réalisation du curage de certaines douves, l'arasement de certains accotements de la voirie communale et la création de refuges constituant des zones de croisement
- rappel : pot de la fêtes des mères et pères de famille ce dimanche 27 mai à 11h00 à la mairie
- réunion en mairie avec Côtes d'Armor Habitat le mardi 19 juin à 14h30
- éparage des accotements de la voirie et de certains chemins : un premier passage sera commandé rapidement
- remise des clés officielle des logements de l'impasse de Kerlabia le 30 mai, une inauguration officielle sera programmée ultérieurement par les services de Côtes d'Armor Habitat
- information sur la fermeture programmée de la maternité de Guingamp : un rassemblement est prévu ce samedi à 11h00 devant la mairie de Guingamp
- séminaire PLUi le 12 juin à 18h00
- problème de stationnement d'un véhicule au carrefour du Halte-Là
- journée éco citoyenne le 16 juin : réunion préparatoire à la salle des fêtes le samedi 9 juin à 11h00.

La séance est levée à : 21h15.

Signatures des membres présents